

A.R.A.L

*Amicale des Retraités et préretraités de l'A.P.A.V.E Lyonnaise
177 Route de Sain Bel - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE*

Bulletin n° 28 – Décembre 2015

Sommaire

- 1 - ARAL et vous
- 2 - Assemblée Générale
- 3 - Séjour 2016 en Italie
- 4 - Conclusions
- 5 - Quelques infos

- L'espérance de vie progresse
- Sacs en plastique interdits
- Recyclage à la traîne
- Surmortalité des abeilles
- Prix du timbre en hausse
- Prêter l'oreille à la conduite
- Bonheur

1 – ARAL ET VOUS

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2016 et qu'elle puisse vous apporter que ce vous souhaitez pour être heureux.

Comme le temps passe vite, trop vite et forcément une année de plus à notre actif.

Alors à l'aube de la nouvelle année, vient le temps des promesses et des vœux pour prendre de bonnes résolutions, alors il n'y a qu'à ????

Pour rappel, 2016 sera une année sportive, avec l'Euro de football, pour les amateurs de foot, qui va se dérouler en France du 10 juin au 10 juillet prochain, et sans oublier, les Jeux Olympiques d'été qui vont se dérouler à Rio du 5 au 21 août 2016.

2 – ASSEMBLEE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de notre association va se dérouler le mardi 8 mars 2016 à 10 h à l'APAVESUD EUROPE à TASSIN. Elle sera suivie comme à l'accoutumée d'un repas, dont le lieu n'a pas encore été choisi à ce jour. Cette réunion va nous permettre de se retrouver, car pour certains, c'est le seul moment d'échanger et de mémoriser quelques souvenirs communs de l'APAVE. Alors notez bien cette date dans votre agenda. Vous recevrez prochainement toutes les modalités et ordre du jour de cette Assemblée Gle.

3 – SEJOUR DU 25 AVRIL AU 1^{ER} MAI 2016 EN TOSCANE EN ITALIE

Comme déjà précisé ultérieurement, notre séjour 2016 va nous permettre d'aller visiter la Toscane en Italie. 52 personnes se sont inscrites, dont 29 adhérents et 23 invités pour partager des moments de convivialité autour de magnifiques paysages puisque classés au « Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco ». Nous nous réjouissons tous de ce séjour et attendons avec impatience le 25 avril prochain.

4 – CONCLUSIONS

Que ce bulletin puisse vous apporter des informations souvent connues mais qui demandent parfois à être rappelées. Mais surtout n'hésitez pas à nous faire des commentaires ou à nous transmettre des informations, pour les faire partager auprès de tous nos adhérents.

L'ARAL vous souhaite une très belle année 2016.

Les membres du Conseil d'Administration

5 – QUELQUES INFOS

1 - L'espérance de vie progresse dans l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) mais les écarts persistent

L'espérance de vie continue de progresser où elle s'établit à 80 ans et demi en moyenne pour 2013, mais des écarts importants « persistent » entre pays, tandis que les Etats-Unis figurent désormais en bas de tableau, selon un rapport publié dernièrement.

« L'espérance de vie à la naissance » c'est-à-dire le nombre d'années que peut espérer vivre en moyenne une génération qui resterait soumise aux conditions de mortalité de son année de naissance, a progressé de plus de dix ans depuis 1970, souligne l'OCDE dans son étude annuelle « Panorama de la santé 2015 ».

Elle « continue d'augmenter régulièrement » de trois à quatre mois par an en moyenne et « rien ne laisse présager un ralentissement », commente l'organisation qui regroupe 34 pays dont beaucoup de pays riches et des émergents comme Mexique, Chili ou Turquie.

Ces gains en longévité s'expliquent par « l'amélioration des modes de vie », une meilleure éducation et des « progrès effectués en matière de santé », selon l'OCDE.

Le Japon, l'Espagne, la Suisse, l'Italie et la France font figure de pays les plus vertueux : l'espérance de vie à la naissance des hommes et femmes confondus (calculée en 2013), y dépasse les 82 ans avec la palme pour le Japon (83,4 ans) et l'Espagne (83,2 ans).

L'OCDE émet un bémol pour la France : ce pays se classe au cinquième rang pour l'espérance de vie globale à la naissance avec 82,3 ans mais au 15^e rang seulement pour les seuls hommes (79 ans). En cause des « taux de mortalité plus élevés chez les hommes jeunes et d'âge moyen ».

En bas du classement, on trouve le Mexique (74,6 ans), la Hongrie (75,7 ans), la Slovaquie (76,5 ans) et la Turquie (76,6 ans). Ce dernier pays a réalisé « d'importants gains de longévité » et se rapproche rapidement de la moyenne, souligne l'OCDE.

En revanche au Mexique la progression est plus lente en raison de mauvaises habitudes alimentaires, de taux d'obésité « très élevés », de décès plus nombreux par maladies cardiovasculaires et d'un nombre « très élevé » de morts par homicides et accidents de la route.

Les Etats-Unis n'apparaissent que vers le bas du classement avec une espérance de vie à la naissance de 78,8 ans, soit la 27^e place sur 34 alors qu'ils sont pourtant numéro un pour les dépenses de santé par habitant. L'espérance de vie s'est allongée de manière « beaucoup plus modeste » aux Etats-Unis que dans les autres pays riches depuis 1970, en raison de taux de mortalité plus élevés liés à des comportements « néfastes », selon l'organisation. Elle énumère des « taux d'obésité plus élevés », une « consommation plus forte de médicaments et de drogues illicites », des « taux plus élevés de victimes d'accidents de la route et d'homicides ».

Ce mauvais classement s'explique aussi par la « situation socio-économique difficile pour une forte proportion de la population et des problèmes d'accès et de coordination des soins pour certains groupes de population », ajoute l'organisation.

L'OCDE a réalisé également un classement de ses pays membres pour les facteurs de risque pour la santé : tabac, alcool, obésité chez les adultes et surpoids/obésité chez les enfants. « La plupart des pays affichent de mauvais résultats pour au moins un des indicateurs des facteurs de risque ».

Les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et le Mexique ont réalisé de gros progrès pour réduire le nombre de fumeurs de cigarettes mais font aujourd'hui face à un « autre défi » : l'obésité et le surpoids chez les adultes et les enfants.

La France apparaît elle relativement bien classée pour son faible taux d'obésité (11^e pour les adultes et 13^e pour les enfants) mais reste à la traîne pour le tabagisme et la consommation d'alcool (30^e place sur 34 dans ces deux catégories).

Source : Par AFP le 04 novembre 2015 Notre temps

2 - Sacs en plastique à usage unique interdits

Cabas, panier ou sac en tissu, équipez-vous! Les sacs en plastique à usage unique donnés en caisse ou vendus quelques centimes, sont désormais bannis. Lire: Sacs plastique à usage unique interdits au 1^{er} janvier 2016

L'interdiction des sacs plastiques est reportée à avril 2016 (Publié le 27/12/2015)

Les commerçants et leurs clients auront trois mois de plus pour se préparer à l'interdiction des sacs plastiques. Initialement prévue pour le 1er janvier, la ministre de l'Écologie a confirmé au *Journal du dimanche* le report au 1er avril de cette mesure phare de sa loi pour la transition énergétique du 18 août dernier. Les commerçants et les industriels ont ainsi le temps d'écouler leurs stocks. Mais ce délai était surtout nécessaire pour avoir le retour de Bruxelles sur le décret français, définissant le sac plastique à usage unique (les plus fins et les plus petits), qui entrave la libre circulation au sein de l'Union européenne.

En interdisant totalement ces sacs les plus fragiles et difficiles à recycler, la France va en effet plus loin que le législateur européen. Bruxelles impose aux États membres soit de rendre ces sacs payants d'ici à 2018 soit de les réduire progressivement à 40 sacs par personne et par an d'ici à 2025. «Dix-sept milliards de sacs plastiques sont encore consommés chaque année en France, dont huit milliards sont abandonnés dans la nature. Ces sacs sont utilisés quelques minutes mais mettent plusieurs centaines d'années à se dégrader et sont ingérés par les animaux marins et les oiseaux », selon la ministre de l'Environnement.

La grande distribution et les commerçants indépendants (boulangers, marchands de quatre saisons...) ont déjà considérablement réduit ces dernières années la distribution de sacs de caisse, mais sont désormais obligés de promouvoir des alternatives plus onéreuses (sacs en plastique plus épais, en tissu, en papier..).

Et ce n'est qu'une étape. En 2017, les sacs en plastique utilisés pour des produits alimentaires frais (fruits, légumes, fromages...) devront être remplacés par un équivalent en bioplastique. Puis en 2020, ce sera au tour de la vaisselle jetable d'être partiellement interdite.

Source : Jean Christophe Martineau - Notre temps-

3 - Recyclage à la traîne

445 000 tonnes de plastique ont été mises sur le marché sous forme de bouteilles et de flacons en 2013, d'après Valorplast, mais seulement 239 000 tonnes ont été triées et recyclées.

Soit 206 000 tonnes de bouteilles et de flacons en plastique que l'on pourrait revaloriser ont été envoyées en décharge ou brûlées en incinérateur.

Un beau gâchis puisque les bouteilles et flacons en plastique peuvent être réutilisés comme matière première.

Bien les trier serait d'ailleurs le minimum, car se sont pour l'instant les seuls emballages en plastique qu'on recycle. Et avec un taux de recyclage du plastique de seulement 22.5%, il y a encore beaucoup à faire. Presque une bouteille en plastique sur deux est exclue du tri.

Source : Que choisir décembre 14

-=-=-=-=-=-

4 - SURMORTALITE DES ABEILLES - Les raisons de l'hécatombe

En l'espace de deux décennies, la production de miel en France n'a cessé de décliner pour atteindre 15 000 tonnes l'an dernier, contre 32 000 à 33 000 tonnes en 1995 « c'est la récolte la plus faible jamais connue », constate Henri Clément porte-parole de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF).

Comme dans d'autres pays d'Europe ou aux Etats-Unis, la filière est confrontée à une hausse record de la surmortalité des abeilles, qui avoisine aujourd'hui 30% en moyenne par an (au lieu de 5% en temps « normal »). Autrement dit, une ruche sur trois disparaît chaque année. Une hécatombe due à plusieurs facteurs : prédateurs invasifs comme le frelon asiatique ou le varroa, divers pathogènes, agriculture intensive... Mais, pour l'UNAF, l'essentiel n'est pas là.

Depuis des années, les apiculteurs pointent du doigt les effets délétères des insecticides neurotoxiques systémiques comme la trop fameuse molécule imidaclopride, plus connue sous le nom commercial de Gaucho. Il aura pourtant fallu attendre le 1^{er} décembre 2013 pour que la Commission de Bruxelles décide enfin sa suspension, comme pour deux autres produits.

« C'est un premier pas important mais pas suffisant, estime Henri Clément, car ils ne sont interdits que sur certaines cultures et continuent à être épandus dans d'autres. De plus, il reste d'autres pesticides de la même famille, il faut aller plus loin et interdire tous les néonicotinoïdes en Europe ».

Source : extraits de que choisir septembre 2014

-=-=-=-=-=-

5 - Prix du timbre en hausse

Le timbre rouge passe à 0,80€ au lieu de 0,76€ et le timbre vert grimpe à 0,70€ au lieu de 0,68€. En moyenne, les tarifs du courrier augmentent de 3,6% au 1er janvier 2016. Selon La Poste, cette hausse doit "compenser la baisse continue des volumes" de plis expédiés.

-=-=-=-=-=-

6 - Prêter l'oreille à la conduite uniquement

Depuis le 1er juillet 2015, **plus question d'utiliser un kit oreillettes** pour téléphoner au volant. Ni un casque pour écouter de la musique. L'interdiction concerne tout ce qui pourrait empêcher le conducteur d'entendre les bruits extérieurs. **Oreillettes, casques et écouteurs Bluetooth ou filaires sont ainsi interdits** qu'ils soient connectés à un téléphone mobile, un lecteur MP3 ou autre appareil.

À noter : les systèmes audio intégrés à la voiture restent autorisés. Vous pouvez donc continuer d'écouter l'autoradio et les instructions de votre GPS ou encore utiliser le kit mains libres de votre véhicule. Les sanctions ont par ailleurs été alourdies : **un coup de fil sans dispositif intégré à la voiture vous coûtera 135 euros** (au lieu de 35 auparavant) **et un retrait de 3 points** sur votre permis.

Aucune activité susceptible de vous distraire

Pour inciter le conducteur à rester concentré, le Code de la route interdit désormais de **regarder un écran** en conduisant, **de manger un sandwich, de se ravauder et de chercher un objet** dans sa boîte à gants. Et ce, même arrêté à un feu rouge ou dans un bouchon.

Ne pas boire... ni fumer

Alcool et conduite ne font pas bon ménage. Particulièrement visés par cette mesure, les conducteurs novices doivent éviter le moindre verre. En effet **pour les titulaires d'un permis probatoire** (d'une durée de trois ans après la date d'obtention du permis ou d'une durée de deux ans si ce permis a été obtenu dans le cadre de la conduite accompagnée), **le taux d'alcool par litre de sang autorisé a été abaissé de 0,5 à 0,2 g**, c'est-à-dire moins d'un **seul verre de vin ou de bière**.

Le tabac n'est pas non plus le bienvenu : **fumer dans la voiture, alors que des enfants s'y trouvent, est puni** d'une amende de **68 euros**. Une interdiction qui relève de la lutte anti-tabac et non de la sécurité routière, que les automobilistes doivent cependant connaître.

Dernière évolution : depuis le 1er juillet, l'amende pour « **stationnement gênant** » est passée de 35 à 135 euros.

-=-=-=-=-=-

BONHEUR

*Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur.
 Sans remords, sans regret, sans regarder l'heure.
 Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur.
 Car, à chaque âge, se rattache un bonheur.*

*Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son corps.
 Le garder sain en dedans, beau en dehors.
 Ne jamais abdiquer devant un effort.
 L'âge n'a rien à voir avec la mort.*

*Vieillir en beauté, c'est donner un coup de pouce
 A ceux qui se sentent perdus dans la brousse.
 Qui ne croient plus que la vie peut être douce
 Et qu'il y a toujours quelqu'un à la rescousse.*

*Vieillir en beauté, c'est vieillir positivement.
 Ne pas pleurer sur ses souvenirs d'antan.
 Être fier d'avoir les cheveux blancs,
 Car, pour être heureux, on a encore le temps.*

*Vieillir en beauté, c'est vieillir avec amour.
 Savoir donner sans rien attendre en retour.
 Car, où que l'on soit, à l'aube du jour,
 Il y a quelqu'un à qui dire bonjour.*

*Vieillir en beauté, c'est vieillir avec espoir.
 Être content de soi en se couchant le soir.
 Et lorsque viendra le point de non-recevoir,
 Se dire qu'au fond, ce n'est qu'un au revoir.*
